

## Collectif Brandes et Bocages

*Note complémentaire relative au Projet d'aménagement et de développement durable du SCOT Brenne Marche établie par le groupe de réflexion « Avenir Boischaut-sud », membre d'EDBS (Environnement durable en Boischaut sud).*

### **Paysage, agriculture & collectivités, biodiversité et insectes pollinisateurs.**

#### **Analyse économique et organisationnelle synthétique.**

#### **Pour un territoire dynamique répondant aux exigences actuelles.**

##### A. Valorisation de l'agriculture locale

L'agriculture telle qu'elle est pratiquée en Boischaut-Sud est propice à la synergie entre agriculture et biodiversité. Elle l'est car les pratiques ancestrales d'élevage y sont encore bien appliquées par un grand nombre d'éleveurs (ovins, bovins, etc).

Malheureusement, avec les contraintes financières, le prix bas de vente des productions, les pratiques industrielles gagnent du terrain, les petits éleveurs disparaissent, laissant place aux gros industriels.

Or rien n'est trop tard, car la demande en installation est forte (source <sup>1</sup>). La demande en produits de qualité est forte, la demande en produits issus de l'agriculture biologique de qualité est très forte (+15 % annuel).

Notre région est bien située géographiquement par rapport aux zones de demande massive.

Les pratiques des éleveurs locaux sont proches de l'agriculture biologique, mais ils ne sont pas labellisés (âge, situation financière, état des aides, technique, etc), ils ne peuvent donc pas vendre leur production plus cher que le prix du marché mondialisé. Par exemple, pour le bovin, leur travail part en Italie à l'engraissement tandis que des techniques alternatives permettraient de le faire sur place.

Une solution supplémentaire et cumulable à la conversion vers l'agriculture biologique, serait au minimum une labellisation de qualité de terroir, comme l'ont fait tant de régions françaises.

Le consommateur final est à la recherche de labels et de garanties de qualité. Et c'est vers cette piste qu'il faut tendre pour valoriser la production de notre territoire.

##### B. Agriculture, tourisme, biodiversité et paysage.

Les deux activités principales de notre terroir sont : agriculture et tourisme. Or :

- Le dynamisme de l'économie touristique vient de la qualité du paysage et de la biodiversité.
- Le dynamisme de la biodiversité et du paysage vient des pratiques agricoles
- La qualité de la production agricole vient du dynamisme de la biodiversité & des paysages.

**Les rapports entre l'agriculture, le tourisme, la biodiversité et le paysage sont donc de type gagnant-gagnant. A nous, dans l'organisation de notre territoire, de rentrer dans le cercle vertueux.**

### C. Agriculture, biodiversité et paysage

Il est nécessaire d'insister sur la réciprocité et la complémentarité entre biodiversité et agriculture.

Pourquoi ? Car la biodiversité est en chute libre, même dans notre territoire. Elle l'est à cause des pratiques humaines qui cassent la chaîne de la biodiversité par l'usage de pesticides et dérivés.

Or pourtant, la biodiversité doit être considérée comme une auxiliaire pour tous, aux agriculteurs comme aux collectivités. Elle forme avec les différentes formes végétales et animales du territoire un biotope très prometteur.

Pour l'agriculteur : Les insectes pollinisateurs assurent la pollinisation des cultures, la biodiversité des sols en assure la qualité et la tenue.

Les haies ou espaces de biodiversité apportent l'ombre aux animaux en pâture, protègent des tempêtes, structurent et amendent les sols, apportent nectar, pollen, propolis aux abeilles, et ce d'une manière étagée au cours des saisons.

Pour les collectivités : la biodiversité maintenue dans nos villages et le long de nos routes contribuent à l'amélioration de l'image et de l'accueil du visiteur. En Alsace, ou encore dans d'autres zones touristiques de France, quasiment tous les villages historiques (mais pas uniquement) sont en zéro pesticides depuis longtemps. Et de fait, ils ont un tourisme dynamique, et la douceur de vivre pour les habitants. *Leur patrimoine n'est pourtant pas à envier au nôtre, c'est une question de mise en valeur.*

Cantonner la biodiversité dans des zones strictement définies n'est pas productif, les zones entre deux affectent irrémédiablement la globalité (pollution = mortalité). Les insectes pollinisateurs ne se parquent pas. La biodiversité doit être présente partout.

### D. Biodiversité et emploi direct

La biodiversité, si elle est source d'emploi indirect, est aussi source d'emploi direct, au moins au travers de la branche apicole et du tourisme.

#### D.1 Filière apicole.

Malheureusement, celle-ci doit faire face à de très fortes pertes de cheptel sur pesticides, même ici en Boischaud-Sud (régulièrement l'apiculteur voit son cheptel diminué de moitié). A cela s'ajoute la mortalité de fond permanente et aléatoire, liée à une mauvaise fertilité des mâles (perturbateurs endocriniens de type désherbant chimique), du parasitisme, des conditions météorologiques instables et incohérentes et du manque de nourriture disponible, etc. L'affaiblissement général des colonies est lié au cocktail pesticides/changement climatique/maladies/parasites.

En commençant par supprimer les pesticides, les colonies pourraient être plus fortes, et donc plus résistantes aux maladies, parasites et aux changements climatiques.

La filière a donc du mal à se développer (la France importe beaucoup de miel de l'étranger) à générer plus d'emploi, pourtant la demande est très forte et très porteuse en emploi; en production directe ou en produits dérivés.

***Citons un exemple des conséquences de la destruction directe de la biodiversité pour le secteur agricole et apicole :***

**Le projet éolien industriel de La Châtre L'Anglin qui prévoit la déforestation des châtaigniers de Coury.**

- Ces châtaigniers fournissent aux agriculteurs, d'une manière ancestrale, des piquets pour l'élevage, et du bois de chauffage. C'est une perte sèche pour l'agriculteur.
- Leur destruction induit aussi la perte de production directe de 1 tonne de miel soit environ **15 000 euro de chiffre d'affaire annuel perdus**. L'apiculteur, à la recherche d'emplacements préservés, devra changer de région (Limousin, par exemple), avec **délocalisation de l'emploi & les familles qui en découlent**.

***Aucune compensation sur la biodiversité n'est possible ni sérieuse, de tels projets la détruisent définitivement.***

#### D.2 Filière tourisme

Nos collègues de l'AHTI (Association de l'Hébergement Touristique de l'Indre) sauraient en parler mieux que nous, mais pour notre territoire, la biodiversité est un but fondamental pour le tourisme.

La zone principale d'attraction est le PNR Brenne, mais les migrants, les observateurs, les touristes avec leurs retombées économiques ne s'arrêtent pas aux frontières du Parc.

Les projets de grand éolien dans la zone 14 par exemple représentent donc une très forte menace et annoncent le glas du tourisme dans le secteur tout entier, la Brenne y comprise.

En conclusion de cette analyse synthétique, nous pouvons dire :

**Toute atteinte à la biodiversité est une atteinte grave à la performance économique de notre territoire.**

**Toute action entreprise en faveur de la biodiversité existante enrichit notre territoire.**

**Auteurs :**

**AVENIR BOISCHAUT-SUD**

Sébastien CAMUZAT, Chantal GERBAUD, Michel DUCHEMIN, Jean PANEL.

Internet <http://avenir36.unblog.fr> Courriel [avenir36@netcourrier.com](mailto:avenir36@netcourrier.com)

Adresse : Michel Duchemin Rte Terrier-Monteix 36200 Celon.

**ANNEXE :**

Sources :

<sup>1</sup> Les Néo-paysans, Gaspard Allens <http://www.seuil.com/ouvrage/les-neo-paysans-gaspard-d-allens/9782021297287>

Contactez l'ADEARI ADEARI Maison de l'Agriculture 24 rue des Ingrains 36022  
Châteauroux téléphone 02-54-61-62-41

<sup>2</sup> Réseau Agriculture Durable :

<http://www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2011/05/BovinsviandeBAT.pdf>

En Indre, l'ADEARI citée ci-dessus est partie prenante dans la technique.